



**PREFECTURE  
REGION ILE DE  
FRANCE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES  
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL  
N°IDF-068-2021-11

PUBLIÉ LE 25 NOVEMBRE 2021

# Sommaire

## **Direction régionale et interdépartementale de l'environnement, de l'aménagement et des transports d'Île-de-France /**

IDF-2021-11-23-00021 - Arrêté N°DRIEAT-IDF-2021-0841 du 23 novembre 2021 relatif à la liste des mandataires habilités à encaisser les amendes pour le compte du régisseur de recettes pour perception des amendes et consignations au titre du contrôle des transports terrestres auprès de la direction régionale et interdépartementale de l'environnement, de l'aménagement et des transports d'Île-de-France (5 pages)

Page 3

Direction régionale et interdépartementale de  
l'environnement, de l'aménagement et des  
transports d'Île-de-France

IDF-2021-11-23-00021

Arrêté N°DRIEAT-IDF-2021-0841 du 23 novembre  
2021 relatif à la liste des mandataires habilités à  
encaisser les amendes pour le compte du  
régisseur de recettes pour perception des  
amendes et consignations au titre du contrôle  
des transports terrestres auprès de la direction  
régionale et interdépartementale de  
l'environnement, de l'aménagement et des  
transports d'Île-de-France



**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
D'ÎLE-DE-FRANCE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction régionale et interdépartementale  
de l'environnement, de l'aménagement  
et des transports d'Île-de-France**

**Arrêté N°DRIEAT-IDF-2021-0841 du**

**relatif à la liste des mandataires habilités à encaisser les amendes pour le compte du régisseur de recettes pour perception des amendes et consignations au titre du contrôle des transports terrestres auprès de la direction régionale et interdépartementale de l'environnement, de l'aménagement et des transports d'Île-de-France**

**La directrice régionale et interdépartementale de l'environnement, de l'aménagement et des transports d'Île-de-France**

VU le code pénal ;

VU le code de la route, et notamment l'article L121-4 ;

VU la loi n° 89-469 du 10 juillet 1989 relative à diverses dispositions en matière de sécurité routière et en matière de contraventions, notamment ses articles 5 à 10 ;

VU le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;

VU le décret n° 2008-227 du 5 mars 2008 modifié relatif à la responsabilité personnelle et pécuniaire des régisseurs ;

VU le décret n° 2010-687 du 24 juin 2010 modifié relatif à l'organisation et aux missions des services de l'État dans la région et les départements d'Île-de-France ;

VU le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 modifié relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

VU le décret n° 2019-798 du 26 juillet 2019 relatif aux régies de recettes et d'avances des organismes publics ;

VU le décret du 22 juillet 2020 portant nomination de Monsieur Marc GUILLAUME en qualité de préfet de la région d'Île-de-France, préfet de Paris ;

VU l'arrêté du 28 mai 1993 modifié relatif aux taux de l'indemnité de responsabilité susceptible d'être allouée aux régisseurs d'avances et aux régisseurs de recettes relevant des organismes publics et montant du cautionnement imposé à ces agents ;

VU l'arrêté du 27 décembre 2001 relatif au seuil de dispense de cautionnement des régisseurs d'avances et de recettes ;

VU l'arrêté préfectoral n° IDF-IDF-2021-03-31-00013 du 31 mars 2021 portant délégation de signature à Madame Emmanuelle GAY, directrice régionale et interdépartementale de l'environnement, de l'aménagement et des transports d'Île-de-France en matière administrative ;

VU l'arrêté préfectoral n° IDF-2021-04-09-00002 du 9 avril 2021 portant création d'une régie de recettes pour perception des amendes et consignations du contrôle des transports routiers auprès de la direction régionale et interdépartementale de l'environnement, de l'aménagement et des transports d'Île-de-France ;

VU l'arrêté préfectoral n°IDF-2021-04-09-00003 du 9 avril 2021 portant nomination du régisseur de recettes auprès de la direction régionale et interdépartementale de l'environnement, de l'aménagement et des transports d'Île-de-France ;

VU l'arrêté préfectoral n°IDF-2021-05-31-00002 fixant le montant du cautionnement du régisseur de recettes auprès de la direction régionale et interdépartementale de l'environnement, de l'aménagement et des transports d'Île-de-France ;

VU l'accord sur la liste des mandataires en date du 8 novembre 2021 de Mme ZEROUAL régisseuse de recettes pour perception des amendes et consignations au titre du contrôle des transports routiers

## **ARRÊTE**

### **Article 1<sup>er</sup>**

Le régisseur de recettes pour perception des amendes et consignations au titre du contrôle des transports terrestres, auprès de la direction régionale et interdépartementale de l'environnement, de l'aménagement et des transports d'Île-de-France est assisté de mandataires.

Ces mandataires sont les agents chargés du contrôle des transports terrestres en poste à la direction régionale et interdépartementale, de l'environnement, de l'aménagement et des transports d'Île-de-France

La liste nominative des mandataires habilités à encaisser les amendes et consignations pour le compte du régisseur de recettes figure à l'annexe du présent arrêté.

### **Article 2**

L'arrêté n° 2020-0205 du 30 avril 2020 relatif à la liste des mandataires habilités à encaisser les amendes pour le compte du régisseur de recettes auprès de la direction régionale et interdépartementale de l'équipement et de l'aménagement d'Île-de-France est abrogé.

### **Article 3**

La secrétaire générale de la direction régionale et interdépartementale de l'environnement, de l'aménagement et des transports d'Île-de-France est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la Région d'Île-de-France.

Fait à Paris, le 23 novembre 2021

La régisseuse de recettes

*signé*

Naima Zeroual

La directrice régionale et interdépartemental  
de l'environnement, de l'aménagement  
et des transports d'Île-de-France

*signé*

Emmanuelle GAY

## Annexe

Liste des mandataires habilités à encaisser les amendes auprès de la direction régionale et interdépartementale de l'environnement, de l'aménagement et des transports d'Île-de-France (DRIEAT), répartis dans 6 antennes en région Île-de-France.

Les mandataires visés ci-dessous sont les agents en charge du contrôle des transports terrestres en poste à la DRIEAT Île-de-France, habilités à percevoir les produits en encaissement immédiat des amendes forfaitaires, amendes forfaitaires minorées et consignations perçues dans le cadre des opérations de contrôle.

Les mandataires ne sont astreints ni à cautionnement ni à assurance particulière, l'entière responsabilité de la régie de recettes relevant de la seule régisseuse désignée par arrêté préfectoral.

Après avoir recueilli l'acceptation des intéressés, les agents DRIEAT dont les noms suivent, sont désignés mandataires de la régisseuse de la régie des recettes « amendes et consignations de transport ».

<b>NOM</b>	<b>PRÉNOM</b>	<b>Affectation à la DRIEAT</b>
ARBIOL	Marc	SSTV/DRTR/DC (antenne Villabé-91)
BARRET	Nicolas	SSTV/DRTR/DC (antenne Bobigny-93)
BERNAR	Sophie	SSTV/DRTR/DC (antenne Cergy-95)
BIARD	Pierrick	SSTV/DRTR/DC (antenne Villabé-91)
BILLOT	Yann	SSTV/DRTR/DC (antenne Melun-91)
BOIRE	Audrey	SSTV/DRTR/DC (antenne Bobigny-93)
BORREGO	Pierre	SSTV/DRTR/DC (antenne Villabé-91)
BOURGEOIS	Damien	SSTV/DRTR/DC (antenne Villabé-91)
BROU AHOUSI	Viviane	SSTV/DRTR/DC (antenne Bobigny-93)
CHATELLIER	Raphaël	SSTV/DRTR/DC (antenne Villabé-91)
CLEMENT	Sébastien	SSTV/DRTR/DC (antenne Versailles-78)

FAURE	Thierry	SSTV/DRTR/DC (antenne Versailles-78)
GALION	Alfred	SSTV/DRTR (antenne Paris-75)
GELIS	Clémence	SSTV/DRTR/DC (antenne Paris-75)
GIMARD	Bernard	SSTV/DRTR/DC (antenne Cergy-95)
GODARD	Véronique	SSTV/DRTR/DC (antenne Paris-75)
GUILLAMOT	Isabel	SSTV/DRTR/DC (antenne Paris-75)
HARFOUCHE	Jean-Philippe	SSTV/DRTR/DC (antenne Paris-75)
HOUPEAUX	Céline	SSTV/DRTR/DC (antenne Melun-91)
HUBERT	Marie	SSTV/DRTR/DC (antenne Paris-75)
JUIN	Nathalie	SSTV/DRTR/DC (antenne Paris-75)
KARI	Mohamed	SSTV/DRTR/DC (antenne Bobigny-93)
LAGUET	Benoît	SSTV/DRTR/DC (antenne Cergy-95)
MADI SOUFFOU	Anli	SSTV/DRTR/DC (antenne Bobigny-93)
MARIN-LAMELLET	Claude	SSTV/DRTR/DC (antenne Bobigny-93)
MEGUENINE	Fouad	SSTV/DRTR/DC (antenne Bobigny-93)
MENARD	Philippe	SSTV/DRTR/DC (antenne Versailles-78)
MOHAMED	Nassufdine	SSTV/DRTR/DC (antenne Paris-75)
NEGROBAR	Mathia	SSTV/DRTR/DC (antenne Paris-75)
NOWACK	Céline	SSTV/DRTR/DC (antenne Melun-91)

PICARD	Tony	SSTV/DRTR/DC (antenne Paris-75)
PLAISANT	Steve	SSTV/DRTR/DC (antenne Versailles-78)
SANNIER	David	SSTV/DRTR/DC (antenne Paris-75)
SCAUSSE	Isabelle	SSTV/DRTR/DC (antenne Bobigny-93)
THALMENSY	Valérie	SSTV/DRTR/DC (antenne Melun-91)
VOLLARD	Erika	SSTV/DRTR/DC (antenne Cergy-95)
WAHMANE	Mbarek	SSTV/DRTR/DC (antenne Bobigny-93)